

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer
pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mardi 16 mai 2017 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. Comptes communaux de l'exercice 2016 : approbation
3. Modification budgétaire n° 1 – services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2017 : approbation
4. Fabriques d'Eglise : compte 2016 : approbation
5. Acquisition d'une balayeuse :
 - a. Cahier spécial des charges : approbation
 - b. Mode de passation du marché : décision
6. C.P.A.S. : modification du statut pécuniaire du personnel: approbation
7. Cautionnement d'un prêt - Convention relative à la garantie bancaire : approbation
8. Règlements complémentaires de roulage : décision
9. Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN) : clôture d'enquête : décision
10. Convention avec l'ASBL Les Petits Riens : approbation
11. Renouvellement de la convention d'adhésion à l'ASBL Panathlon : approbation
12. Intercommunales : ordre du jour Assemblée générale : approbation

Par ordonnance :
La Directrice Générale, f.f.

L'Echevin Délégué
aux fonctions maïorales,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr O. HARTIEL